

Séance du 3 Avril 2012

L'an deux mille douze et le trois Avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste CASETTE, Maire.

La séance a été publique.

Etaient présents

Mesdames PRADERE, VIGUIER, THURIES, TOURDJMAN, CADAUX-MARTY, VIANO, JUCHAULT, VIOLTON, BAZILLOU.

Messieurs LECLERCQ, MORANDIN, DUPRAT, LAVERGNE, STEFANI, SOUREN, BOST, BLOCH, CHARRON, CARDENAS, SCHWAB, MAGNAN, BOSCHER.

Procurations

Monsieur AUDUBERT avait donné procuration à Monsieur BOSCHER.

Madame SOUTEIRAT avait donné procuration à Monsieur BOST.

Madame GROSSET avait donné procuration à Monsieur MAGNAN.

Absente

Madame GILLES-LAGRANGE

Monsieur STEFANI a été élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint et l'assemblée pouvant valablement délibérer M. le Maire passe à l'ordre du jour.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Monsieur Daniel LECLERCQ, rapporteur de la commission des finances, fait part à l'assemblée communale qu'à l'expiration de l'exercice budgétaire, monsieur le maire établit un compte administratif qui présente les résultats de l'exécution du budget. Le compte administratif est établi par exercice.

Il compare :

- d'une part, les prévisions ou autorisations se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget ;
- d'autre part, le total des émissions de titres de recettes ou des émissions de mandats correspondant à la subdivision intéressée du budget.

Il est établi à l'aide de la comptabilité tenue par Monsieur le Maire en cours d'année.

Le Conseil Municipal se prononce expressément sur le compte administratif de Monsieur Le Maire, et arrête les comptes de la commune après avoir vérifié l'exactitude matérielle de l'exécution du budget.

La présidence du Conseil Municipal, lors des séances consacrées à l'examen du compte administratif de Monsieur Le Maire, est confiée à un président ad hoc désigné par le conseil.

Monsieur Le Maire peut assister à la discussion. Mais il doit se retirer au moment du vote.

Monsieur LECLERCQ présente alors le projet de Compte Administratif 2011 pour la commune

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	606 844.41		606 844.41
012	Charges de personnel	963 629.44		963 629.44
014	Atténuations de produits	20 899.20		20 899.20
65	Autres charges gestion courante	271 447.71		271 447.71
66	Charges financières	137 703.09	0.00	137 703.09
67	Charges exceptionnelles	379.50	0.00	379.50
68	Dotations aux amortissements et provisions	0.00	79 101.48	79 101.48
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 000 903.35	79 101.48	2 080 004.83
			+	
			D 002 RESULTAT REPORTE	0.00
			=	
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 080 004.83
	 INVESTISSEMENT	 Opérations réelles (1)	 Opérations d'ordre (2)	 TOTAL
13	Subventions d'investissement	0.00	7 602.32	7 602.32
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	641 494.30	0.00	641 494.30
	Total des opérations d'équipement	181 846.55		181 846.55
204	Subventions d'équipements versés	57 930.00	0.00	57 930.00
21	Immobilisations corporelles (6)	96 658.10	0.00	96 658.10
23	Immobilisations en cours (6)	47 173.89	9 743.51	56 917.40
	Dépenses d'investissement - Total	1 025 102.84	17 345.83	1 042 448.67
			+	
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	0.00
			=	
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 042 448.67

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 768.83		5 768.83
70	Produits des services	51 688.63		51 688.63
72	<i>Travaux en régie</i>		9 743.51	9 743.51
73	Impôts et taxes	1 373 543.00		1 373 543.00
74	Dotations et participations	979 790.60		979 790.60
75	Autres produits gestion courante	39 757.70		39 757.70
76	Produits financiers	22.50		22.50
77	Produits Exceptionnels	8 688.02	7 602.32	16 290.34
		2 459 259.28	17 345.83	2 476 605.11
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE	646 103.13
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 122 708.24

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068/10)	163 090.68	0.00	163 090.68
13	Subventions d'investissement	171 468.13	0.00	171 468.13
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		79 101.48	79 101.48
		334 558.81	79 101.48	413 660.29
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	401 142.34
				+
			AFFECTATION AU COMPTE 1068	0.00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			814 802.63

Fonctionnement

Dépenses 2 080 004€ 83 – Recettes 3 122 708€ 24 = Résultat de Fonctionnement 1 042 703€ 41

Investissement

Dépenses 1 042 448€ 67 Recettes 814 802€ 63 = Résultat de l'Investissement - 227 646€ 04

Mr le maire s'étant retiré, le conseil municipal, oui l'exposé de son rapporteur à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte Administratif 2011 pour la commune de Pins-Justaret.

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2011 DU PERCEPTEUR

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le compte de gestion est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice accompagné des pièces justificatives correspondantes.

Il répond à un double objectif :

- justifier l'exécution du budget ;
- et présenter la situation patrimoniale et financière de la collectivité ou de l'établissement public local

Matériellement, le compte de gestion est constitué de deux parties : le compte de gestion sur chiffres et le compte de gestion sur pièces.

- Le compte de gestion sur chiffres retrace, comme dans toute comptabilité inspirée du plan comptable général, L'évolution du patrimoine de la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'exercice

- De son côté, le compte de gestion sur pièces rassemble l'ensemble des documents qui permettent de justifier les opérations du comptable public : opérations budgétaires, opérations d'ordre, opérations de trésorerie, etc.

Le compte de gestion doit être transmis par le comptable local à l'ordonnateur de la collectivité ou de l'établissement public local pour être soumis au vote de l'organe délibérant.

Au terme de l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, adopte la délibération suivante :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2011,

- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité des membres présents que le COMPTE DE GESTION dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de, Monsieur le Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat 2011

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 1 042 703.41 E

- un déficit de fonctionnement de : 0.00 E

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement du BP 2011 comme suit

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 396 600.28 E

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - 646 103.13 E

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)

1 042 703.41 E

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement

D 001 (besoin de financement) 227 646.04 E

R 001 (excédent de financement) 0.00 E

E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)

Besoin de financement 51 090.00 E

Excédent de financement (1) 0.00 E

Besoin de financement F = D + E

278 736.04 E

AFFECTATION = C = G + H

1 042 703.41 E

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement

278 736.04 E

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2)

763 967.37 E

**REPRISE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011
DANS LE BUDGET PRIMITIF 2012**

Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2012, le Conseil Municipal Après avoir examiné le compte administratif 2011, statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 1 042 703.41 E
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 E

Décide de reprendre au BP 2012 le résultat de fonctionnement 2011 comme suit

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	396 600.28 E
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou -	646 103.13 E
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	1 042 703.41 E
D Solde d'exécution d'investissement	
D 001 (besoin de financement)	227 646.04 E
R 001 (excédent de financement)	0.00 E
E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)	
Besoin de financement	51 090.00 E
Excédent de financement (1)	0.00 E
Besoin de financement F = D + E	278 736.04 E
AFFECTATION = C = G + H	1 042 703.41 E
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	278 736.04 E
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	763 967.37 E

BUDGET PRIMITIF 2012

Monsieur Daniel LECLERCQ, Maire Adjoint délégué au Budget, présente au Conseil Municipal le projet de Budget 2012 pour la Commune.

Il est proposé à l'Assemblée Communale de voter le budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, avec opérations

FONCTIONNEMENT

- DEPENSES

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	707 550.00		707 550.00
012	Charges de personnel	995 000.00		995 000.00
014	Atténuations de produits	487 741.16		487 741.16
65	Autres charges gestion courante	274 400.00		274 400.00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus (4)	0.00		0.00
66	Charges financières	146 960.00	0.00	146 960.00
67	Charges exceptionnelles	2 000.00	0.00	2 000.00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0.00	87 000.00	87 000.00
022	Dépenses imprévues Fonct	154 105.00		154 105.00
023	Virement à la section d'investissement		442 893.21	442 893.21
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 767 756.16	529 893.21	3 297 649.37
			+	
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
			=	
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 297 649.37

RECETTES

INVESTISSEMENT

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 500.00		4 500.00
70	Produits des services	45 527.00		45 527.00
72	Travaux en régie		11 000.00	11 000.00
73	Impôts et taxes	1 453 884.00		1 453 884.00
74	Dotations et participations	964 641.00		964 641.00
75	Autres produits gestion courante	36 600.00	0.00	36 600.00
76	Produits financiers	30.00	0.00	30.00
77	Produits exceptionnels	9 000.00	8 500.00	17 500.00
78	Reprise sur amort et provisions	0.00	0.00	0.00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 514 182.00	19 500.00	2 533 682.00
			+	
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	763 967.37
			=	
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 297 649.37

DEPENSES

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	8 500.00	8 500.00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	190 331.00	0.00	190 331.00
18	Compte de liaison	0.00		
		(8)		0.00
	Total des opérations d'équipement	393 132.00		393 132.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 600.00	0.00	12 600.00
204	Subventions d'équipements versés	57 930.00	0.00	57 930.00
21	Immobilisations corporelles (6)	389 157.54	0.00	389 157.54
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0.00		
		(9)	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (6)	276 500.00	11 000.00	287 500.00
26	Participations et créances (...) des participations	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0.00	0.00	0.00
3...	Stocks	0.00	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00		0.00
	Dépenses d'investissement - Total	1 319 650.54	19 500.00	1 339 150.54
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			227 646.04
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 566 796.58

RECETTES

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 432.17	0.00	58 432.17
13	Subventions d'investissement	236 808.00	0.00	236 808.00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	312 000.00	0.00	312 000.00
18	Compte de liaison	0.00		0.00
		(7)		0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipements versés	150 927.16	0.00	150 927.16
21	Immobilisations corporelles (5)	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0.00	0.00	0.00
		(8)		0.00
23	Immobilisations en cours (5)	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances (...) des participations	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
28	Amortissements des immobilisations		87 000.00	87 000.00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0.00	0.00	0.00
3...	Stocks	0.00	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement		442 893.21	442 893.21
024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00		0.00
	Recettes d'investissement - Total	758 167.33	529 893.21	1 288 060.54
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0.00
				+
	AFFECTATION AU COMPTE 1068			278 736.04
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 566 796.58

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDTES DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 297 649,37	2 533 682,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 763 967,37
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 297 649,37	3 297 649,37

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDTES D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 275 550,54	1 554 286,58
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	63 600,00	12 510,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 227 646,04	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 566 796,58	1 566 796,58
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 864 445,95	4 864 445,95

Où l'exposé de son président, M. Boscher s'abstenant en qualité de président de l'association de tennis de table, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le BUDGET PRIMITIF 2012 de la commune de PINS JUSTARET

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le produit attendu des impôts directs, nécessaire à l'équilibre du Budget Primitif 2012 comptes tenus des bases prévisionnelles communiquées par les services fiscaux, s'élève à **1 449 884 €** Cette augmentation correspond à une variation de 3% du Foncier Bâti, et de 2% de la Taxe d'Habitation et du Foncier Non Bâti.

M. le maire rappelle que les impôts servent à financer les nombreux équipements que la commune met à la disposition de la population.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son président, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres, décide d'augmenter de 3% le Foncier Bâti, de 2% la Taxe d'Habitation et le Foncier Non Bâti.

Pour l'année 2012 les taux s'établissent comme suit :

Taxe d'habitation	16,75
Taxe Foncière Bâti	16,28
Taxe Foncière Non Bâti	94,57

- CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services fiscaux par l'intermédiaire des services préfectoraux.

Autorisation de signer l'acte notarié pour l'achat de la maison du PN 5

M. le Maire fait part au Conseil Municipal, que dans le cadre du projet d'achat de l'ancienne maison de garde-barrière du PN5 dont le principe a été validé lors de la séance du 12 décembre 2011, il est nécessaire que le conseil municipal l'autorise à signer l'acte notarié d'acquisition.

Où l'exposé de son président, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres donne tous pouvoirs à Mr le maire pour signer au nom de la commune l'acte d'acquisition de la maison du PN5.

Soutien du Conseil Municipal contre le projet de fermeture de la tuilerie de BLAJAN

M. le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de M. le Maire de Blajan, et de M. le Président de la Communauté de Communes du Boulonnais concernant la fermeture de la Tuilerie de BLAJAN.

Cette tuilerie vieille de plus de 80 ans est un pôle économique sur un territoire déjà très affaibli dans ce domaine. Les élus locaux, départementaux, régionaux ont apportés leur soutien pour que soit maintenu cette activité économique dont rien ne justifie économiquement la suppression et la déroute de l'emploi qui s'ensuit dans nos territoires ruraux.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer.

Où l'exposé de son président, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve son total soutien aux élus de BLAJAN et de la communauté de communes du Boulonnais pour que soit maintenu en activité la tuilerie de BLAJAN, acteur économique essentiel d'un territoire déjà très affaibli économiquement.

A vingt heures l'ordre du jour étant épuisé M. le maire lève la séance.

CASSETTA Jean Baptiste		PRADERE Nicole	
LECLERCQ Daniel		VIGUIER Thérèse	
MORANDIN Robert		VIANO Gisèle	
DUPRAT Jean Pierre		JUCHAULT Ghislaine	
STEFANI François		LAVERGNE Jean Stéphane	
CADAUX-MARTY Nicole		THURIES Chantal	
SOUREN Paul		BOST Claude	
GILLES-LAGRANGE Chantal	Absente	VIOLTON Michèle	
BLOCH Jean-Pierre		SOUTEIRAT Nadège <u>Procuration à Mr Bost</u>	
BAZILLOU Mariline		CHARRON Eyric	
CARDENAS Eric		TOURDJMAN Eliane	
SCHWAB Claude		MAGNAN Christian	
GROSSET Anne Marie <u>Procuration à Mr MAGNAN</u>		BOSCHER Claude	
AUDUBERT Jean-Luc <u>Procuration à M. BOSCHER</u>			